

PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES DANS L'EST DU BURKINA FASO

OUÉDRAOGO FRANÇOIS DE CHARLES
Département de Géographie, UFR/SH,
Université de Ouagadougou

Résumé

La question de l'allocation des ressources naturelles se pose essentiellement en terme d'accessibilité. Dans la zone climatiquement vulnérable de l'Est du Burkina Faso, la répétition des crises affecte de manière négative les disponibilités en ressources alors que, dans le même temps, la pression redistributive pour leur usage augmente avec l'accroissement rapide de la population. Les mesures classiquement mises en œuvre par les sociétés (émigration, défrichement, suppression de la jachère, etc.) restent des expédients qui ne sont pas fiables à long terme. Les solutions durables préconisées par les agronomes et les forestiers comme l'«intensification avec faible usage d'intrants externes», l'«association agriculture-élevage» ou l'«agroforesterie» qui ont pour effet de limiter le déséquilibre croissant hommes/ressources, restent aujourd'hui encore souvent hors de portée des groupes d'agriculteurs et d'éleveurs. Les solutions à mettre au point supposent à la fois intervention extérieure et prise de conscience communautaire de la valeur des connaissances locales.

Abstract

The question of the distribution of natural resources can be raised essentially in terms of accessibility. In areas with vulnerable climatic conditions (the eastern sahelian part of Burkina Faso), the repeated crises have negative effects on the availability of resources when, at the same time, the necessity to redistribute these resources becomes more acute with the rapid increase in population. The classic measures taken by the communities (emigration, land clearing, doing away with the practice of fallowing land, etc.) are nothing more than makeshifts. The long term solutions propounded by agro-foresters and commonly known as "intensification with little use of external input", "association farming-cattle breeding", aiming at limiting the imbalance people/resources, remain out of reach of the communities of farmers and cattle-breeders. The implementation of the measures largely depend on external aid and on the communities becoming aware of the value of local knowledge.

Mots clés

ressource, crise climatique, producteur, sécurité alimentaire, vulnérabilité, PAS.

Key words

resources, climatic crisis, producer, food security, vulnerability, SAP.

INTRODUCTION

Toute perspective d'amélioration de l'équilibre alimentaire semble compromise dans les pays du Sahel en raison d'une succession de crises climatiques depuis le début des années 1970, d'une croissance démographique élevée depuis les indépendances

et d'un environnement macro-économique actuellement décourageant.

Au Burkina Faso, où l'agriculture et l'élevage mobilisent respectivement 90 % et 28 à 35 % de la population, les politiques de développement de ces secteurs (plans quinquennaux des années 1970, Programme

d'Ajustement Sectoriel de l'Agriculture (PASA) des années 1990), sont encore loin de garantir une sécurité alimentaire à l'échelle nationale, c'est-à-dire, assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin (FAO, 1986).

Se pose un problème d'accessibilité aux moyens de production alimentaire (terre, pâturage, eau, etc.). Les prélèvements sur les stocks alimentaires, les achats, les échanges, les emprunts sont fonction de la capacité physique et/ou financière des paysans à produire ou à acheter des produits alimentaires. L'accessibilité est ainsi plus ou moins facilitée par l'abondance des potentialités, l'efficacité des moyens de production, l'étendue des savoirs locaux. Cette problématique sera posée à travers l'analyse géographique de la province de la Gnagna, dans l'Est du Burkina Faso. Cet espace de la frange méridionale du Sahel (entre 500 mm et 700 mm de pluie annuelle), se trouve de surcroît dans un angle mort du territoire Burkinabè, à l'écart des courants traditionnels d'échange. Soumis aux risques et aux incertitudes climatiques, les agro-pasteurs voient leur vulnérabilité accentuée par l'enclavement physique et social et par les effets du PASA.

1. LES OBSTACLES A L'ACCESSIBILITÉ AUX RESSOURCES

1.1. L'irrégularité récurrente des pluies

Toute région exposée à des irrégularités climatiques affectant les potentialités et qui n'est pas organisée pour y faire face par ses propres savoirs ou par des innovations venues d'ailleurs est considérée comme vulnérable. La province de la Gnagna, bien que relevant de la frange méridionale du Sahel (fig. 1), subit les effets d'une pluviométrie incertaine et irrégulière. L'évolution de la pluviométrie annuelle normalisée par JUNCKER (1992) entre 1900 et 1990 pour la zone soudanienne (400 à 1 200 mm),

indique à partir de 1970, une baisse continue des précipitations par rapport à la moyenne. La faiblesse des précipitations s'accompagne d'une évapotranspiration près de deux fois plus importante que la hauteur d'eau annuelle. A l'échelle de la province de la Gnagna, l'analyse des moyennes pluviométriques depuis 1961, révèle en effet la même tendance à la baisse pour quatre des cinq stations d'observation des pluies. La seule station pluviométrique montrant une évolution positive des hauteurs d'eau est celle de Bilanga située au sud de la province. L'évaporation est relativement constante d'une année à l'autre alors que les précipitations marquent une forte irrégularité temporelle et spatiale. La pluviométrie du Sahel a toujours été caractérisée par des épisodes secs et pluvieux, les derniers couvrant respectivement les années 1968 à 1987 et 1998 à 2000. Par ailleurs, la pluviométrie annuelle diminue régulièrement de 100 mm tous les 100 km réduisant les précipitations du sud au nord.

Tout cela a pour conséquences une plus grande désertification de l'espace et une fragilisation des systèmes de production compte tenu du bilan hydrique négatif. L'intensité de l'évaporation limite les réserves d'humidité. La reconstitution des nappes souterraines est difficile. Il en est de même pour la production de la biomasse. Ici, la pluviosité (quantité de pluie tombée en un lieu et durant un temps donné) a peu d'intérêt pour la plante. La durée de la saison végétative et la date d'installation de la saison pluvieuse sont plus importantes. Que le paysan ait ensemencé trop tôt et il perdra ses semis ! Que la saison des pluies soit trop courte ou chaotique et la récolte sera faible ! Face à ces risques

climatiques, le paysan ne dispose que de peu de moyens (savoir-faire, outils) pour y faire face.

1.2. La pression humaine et animale sur l'espace aggrave la situation

Les travaux de RAYNAUT (1997) situent le Burkina oriental dans un espace ouest sahélien dont la densité de population rurale varie entre 20 et 39 personnes par km. Cet espace occupe ainsi le deuxième rang des cinq classes de densité structurées par l'auteur. Il connaît en revanche la croissance démographique la plus forte (3 % par an).

La province de la Gnagna couvre 3,1 % du territoire national. Sa densité humaine de 37,8 hbt/km équivaut juste à celle de la moyenne nationale (INSD, 1998). Cependant, d'un département à un autre, cette densité varie du simple au triple : de 20,1 hbt/km pour Koala à 56,5 pour Mani. Quoiqu'il en soit, on a tendance à considérer la province comme étant faiblement peuplée alors qu'elle se trouve dans la moyenne des densités provinciales du Burkina Faso.

On rencontre dans la Gnagna à la fois des agriculteurs et des éleveurs, mais surtout des agro-pasteurs pratiquant simultanément les deux activités. Avec ses 284 750 têtes de bovins (estimation de la Direction Provinciale de l'Élevage en 1998), la province occupe une place de choix dans l'ensemble burkinabè (4^e rang des 45 provinces). Cette activité est exercée dans la Gnagna au même titre que l'agriculture (80 à 85 % de la population active). On note en conséquence une forte compétition entre ces deux activités pour l'utilisation d'une biomasse sujette malheureusement à des

crises climatiques souvent sévères. Celles-ci ont entraîné une baisse des ressources fourragères en quantité et en qualité. En terme de qualité, on note des disparitions d'espèces ligneuses et herbacées, préjudiciables aux animaux et aux hommes (GASTON, 1992). Dans l'ensemble, la production du tapis végétal devient à la fois peu importante et surtout aléatoire dans le temps et dans l'espace. Les paysans vivent donc des incertitudes à court et moyen terme dans un contexte d'organisation non optimale de l'utilisation de l'espace.

1.3. L'enclavement physique et culturel

Des routes et dans une moindre proportion des voies ferrées furent programmées à l'époque coloniale en vue d'acheminer les produits agricoles (arachide, coton, bétail) des savanes et du Sahel vers les zones côtières. Sous prétexte d'une faible valeur des denrées transportées, les investissements furent limités à quelques axes (RAYNAUT, *op. cit.*). C'est ainsi que la subdivision de Bogandé, créée depuis l'époque coloniale (en 1946), devenue un cercle en 1958, puis une sous-préfecture et enfin une province le 14 août 1984, ne fut désenclavée qu'en 1988 ; une route principale en terre battue, venant de Fada N'Gourma au sud et aboutissant à Taparko au nord en passant par Bianga, Pièla, Bogandé et Mani, fut construite à cette époque (fig. 2). En réalité, peut-on parler de désenclavement au sujet de la Gnagna ? La province est éloignée et excentrée par rapport à Ouagadougou, pôle de décisions politique et économique du pays. Située à 200 km de Ouagadougou à vol d'oiseau (fig. 1, ci-dessus), il faut à un taxi brousse près de 10 heures

pour couvrir la distance réelle représentée par 270 km de route. Qui plus est, l'axe routier allant de Fada N'Gourma à Tarpako devient irrégulièrement praticable par des véhicules en hivernage, puisque les radiers se succédant presque tous les kilomètres sont inondés durant les deux ou trois jours suivant une importante pluie. De même, les pistes départementales allant de Bogandé à Liptougou, puis de Bogandé à Thion, et enfin de Mani à Koala ne peuvent pas être empruntées par les camions de marchandises en saison pluvieuse. L'inondation des radiers et des gués par les eaux durant plusieurs jours et après une importante pluie, s'explique par la faiblesse des pentes réfrénant la vitesse d'écoulement des eaux. La Gnagna est assujettie à un « isolement physique », temporaire, mais s'inscrivant surtout à un moment de l'année marqué par une soudure alimentaire plus ou moins aiguë selon l'abondance de la récolte. « Pas de véhicule, pas de vivres ». C'est ainsi qu'il y a en pareille période cumul des goulots d'étranglement tant pour l'approvisionnement alimentaire qu'en intrants indispensables à l'entretien du réseau routier que pour produire plus.

A cet isolement géographique et économique de la province s'ajoute un enclavement socio-culturel qui se traduit par un très faible niveau d'accès et d'utilisation des services sociaux ainsi qu'en témoignent quelques chiffres : 11,7 % de taux de scolarisation contre 37 % à l'échelle nationale ; 6 % de taux d'alphabétisation contre 20 % respectivement. L'organisation des activités est faite de façon à empêcher les enfants d'aller à l'école. Pourquoi scolariser un enfant alors que son utilité immédiate est le gardiennage des bœufs ?

En résumé, ces obstacles pluridimensionnels (crises climatiques, pression démonphique, enclavement, etc.) ont pour effet de rendre la population peu portée à prendre des initiatives ou à adopter des innovations venues de l'extérieur. Il en résulte une accentuation de la vulnérabilité et une mise en valeur limitée des potentialités alimentaires.

2. LES MESURES CLASSIQUES D'ACCES AUX POTENTIALITES ET DE PRESERVATION DES RESSOURCES : DES EXPÉDIENTS

La population rurale tient les risques pluviométriques pour responsables de l'insécurité alimentaire. Elle oublie presque toujours les effets néfastes résultant de sa propre gestion des ressources naturelles, laquelle ne préserve pas les potentialités initiales des écosystèmes. Cette gestion s'exprime en termes de défrichement des terres non cultivées, d'émigration, de restauration des sols et de transhumance des troupeaux toutes mesures classiques qui ne restent que des expédients.

2.1. Les défrichements incontrôlés de nouveaux champs

La première pratique traditionnelle chez les agriculteurs pour garantir la production alimentaire est la défriche-brûlis en rotation avec les jachères. Celle-ci s'opère autour des villages dans des situations d'espace non encore fini. Nous avons donc la structuration de l'espace agraire villageois en champs de case, de village et de brousse (REMY, 1967). Mais cette structuration signifiant un équilibre entre l'homme et son environnement écologique, subit des modifications à cause des

défrichements incontrôlés des terroirs. Cela est imputable à la dégradation des terres, à la compétition dans la mise en valeur des sols les moins dégradés qui sont aussi les plus rares, à l'impossibilité de reconstitution des terres parce que la jachère n'existe plus ou est très courte. Le recours particulier aux feux de brousse en vue de faciliter le défrichage et d'y apporter la fumure, ne compense pas l'exposition des sols à l'érosion éolienne et aux ruissellements des eaux de pluie. Tout cela a des conséquences néfastes sur l'environnement rural et traduit en fin de compte une insécurité foncière dans le terroir villageois, entraînant de la sorte l'application d'autres mesures classiques que sont la migration agricole chez les agriculteurs et la transhumance chez les pasteurs. La conquête de la forêt sèche s'accroît donc dans une situation de potentialités de plus en plus limitées. Ainsi explique-t-on la descente des Gourmantché des départements septentrionaux de la province (Liptougou, Koala) où les crises climatiques ont été les plus accentuées, vers le sud à Thion et à Pièla. La migration se poursuit actuellement plus au sud vers Bilanga où quelques espaces disponibles existent encore. Dans les zones de départ, le manque de main-d'œuvre rend vulnérable les producteurs. Dans les zones d'accueil, l'équilibre hommes/ressources est menacé à moyen terme, en raison de la sollicitation croissante de la terre. La solution pour accroître la production alimentaire vient sans doute de «l'artificialisation» du milieu, ce qui suppose une intensification de l'agriculture. De la sorte, les pratiques de défrichage des terres cultivables font place aux techniques modernes de restauration des sols.

2.2. La protection ou la restauration des sols peu ou pas pratiquée

D'autres anciennes pratiques tels que le paillage du sol, le zaï, les cordons pierreux ou enherbés, l'engraisement des sols avec de la fumure animale (ZOMBRE et al., 1999) sont remises en valeur de nos jours. Cependant, se pose des problèmes. L'accès à la ressource paille est problématique à titre d'exemple, pour protéger les sols dans un milieu où la production de la biomasse diminue d'années en année. Les sols ne bénéficient plus d'apports organiques et minéraux. Ils perdent leur stabilité structurelle.

Le zaï consiste d'abord à creuser à la houe et en saison sèche des trous de deux décimètres environ de profondeur sur autant de largeur (OUEDRAOGO et al., 1996). Sont ensuite enfouies dans ces trous de la fumure animale et les semences en début d'hivernage. Les petits creux artificiels possèdent une meilleure rétention de l'eau de pluie pour la plante. Le paillage des trous en augmente encore l'efficacité. Le zaï est peu pratiqué dans la Gnagna. Il est une pratique traditionnelle de récupération des sols nus et endurés chez les populations du Yatenga au Nord du Burkina Faso où les densités humaines sont les plus élevées du pays, plus de 80 hbt/km.

Quant aux cordons pierreux, on constate de plus en plus la limite de leur efficacité à moyen terme dans la restauration des sols. Sans apport supplémentaire en fumure, les sols s'épuisent naturellement.

La technique de l'engraisement des sols par la fumure animale, observée au niveau des champs de case et de village, traduit bien sûr une forme traditionnelle d'intégration de l'é-

levage à l'agriculture et partant une intensification de l'agriculture. En réalité, la fumure déposée dans les champs est emportée dès les premières pluies généralement violentes. La déperdition souvent très élevée oblige le paysan à recourir chaque année au fumage du champ contre une baisse de la productivité. Cette mesure classique mérite d'être valorisée par un enfouissement de la fumure sous terre en vue de la rendre moins dommageable par les eaux de ruissellement.

Il apparaît donc que toutes ces pratiques sont des expédients dans un espace fini et n'amoindrissent pas les risques pluviométriques. Qui plus est, une situation d'insécurité foncière décourage les efforts d'investissement à moyen et long terme.

2.3. La compétition agriculture-élevage et la gestion extensive des pâturages par transhumance

Les pasteurs et aussi les agropasteurs ont institué depuis les sécheresses des années 1970, le déplacement pendulaire des troupeaux à la poursuite des pâturages. Cette stratégie est une réaction à une diminution des superficies pâturables face à un accroissement sensible des effectifs des troupeaux. En effet en avril et en mai, le tapis végétal disparaît quasiment sous la dent du bétail dans la Gnagna. Commence alors la transhumance hors de la province et vers le sud du pays, aux frontières du Ghana et du Togo. Le pâturage y est disponible durant toute l'année. Afin d'éviter la compétition avec les agriculteurs plus nombreux sur les terres de la province de départ, lesquels opèrent des extensions des surfaces en culture aux dépens des aires sylvo-pastorales,

les bouviers demeurent en période d'hivernage au sud du pays et ne reviennent dans la Gnagna effectivement qu'à la fin des récoltes en novembre. De novembre à mars, le fourrage abondant est constitué de chaume et autorise aux alentours des villages la vaine pâture. La transhumance qui n'est autre qu'un élevage extensif, s'apparente à la divagation des animaux très préjudiciable aux ressources naturelles et se trouve donc condamnée par la Réorganisation Agraire et Foncière (1991). La transhumance commence après la campagne de vaccination du bétail faite pour limiter la transmission, la diffusion et la propagation des zoonoses (peste bovine, charbon, etc.). Malgré l'emplacement des parcs à vaccination - généralement construits en bois par les villageois - dans un village sur deux, les éleveurs n'y présentent qu'un animal sur dix environ. Les parcs sont donc sous-utilisés. Face à des itinéraires techniques agricoles et d'élevage précaires, les ménages ne peuvent ni produire de manière suffisante, ni s'acheter la nourriture indispensable. Ils sont en conséquence exposés à l'insécurité alimentaire définie par COURADE (1998) «...comme l'éventualité pour une population de ne pouvoir accéder de manière stable dans le temps à un niveau de consommation correspondant à ses activités habituelles et à ses goûts, pour des raisons indépendantes de sa volonté». Les pires formes de l'insécurité alimentaire sont les disettes aggravées ou les famines (FAO, 1986) et leur résolution est avant tout liée à la problématique d'accès aux ressources de production alimentaire.

Bien que la production soit relativement diversifiée (agriculture et élevage), «la province de la Gnagna limitrophe au

Sahel représente l'avant-dernier revenu provincial par tête» à l'échelle nationale (CLUB DU SAHEL, 1996). Elle est classée comme fortement vulnérable à l'insécurité alimentaire. Pour preuve, la situation nutritionnelle est qualifiée de grave selon le même auteur au début des années 1990 : «77 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'une sous nutrition sous une forme ou une autre». Les paysanneries du Tiers Monde, comme le remarque AKIBODE (1998) dans son propos sur «environnement et développement : un couple à priori paradoxal», «ne parviennent pas à dégager des revenus suffisants pour avoir accès aux moyens de production qui leur permettraient à la fois de satisfaire leurs besoins vivriers et monétaires, et de reproduire au mieux leur environnement écologique».

3. DES SOLUTIONS DURABLES HORS DE PORTÉE

Les solutions durables ont pour objectif le rétablissement ou le maintien de l'équilibre hommes/potentialités pour disposer de ressources à long terme. Et leur particularité tient à l'aspect technologique s'appuyant sur des innovations apportées par l'État et les nombreuses ONG (on compte plus de 90 intervenants dans la Gnagna). Dans le domaine de l'agriculture, en lieu et place des intrants traditionnels (fumure organique, daba, etc.), sont vulgarisés des engrais chimiques, des semences sélectionnées et des charrues. Cependant, des facteurs socio-économiques maintiennent ces innovations hors de portée du paysannat.

3.1. Du statut de récipiendaires...

Les agro-forestiers n'ont pas pu faire changer les pratiques sé-

culaires d'une agriculture extensive et de subsistance chez les paysans. KAFANDO (1974) et SAWADOGO (1974) ont expliqué notamment cet échec par une politique agricole dont le premier intérêt au lendemain de l'indépendance du pays en 1960, visait la promotion des cultures de rente : l'arachide, le sésame et surtout le coton adopté dans la bande méridionale de la province de la Gnagna. Si bien qu'à la fin des années 1970, les entreprises de développement agricole ont semblé avoir réussi du côté des spéculations d'exportation, alors que les résultats en terme d'accroissement des cultures vivrières ont brillé par leur insuffisance à affronter les situations de disette, voire de famine, que vivait le pays en cette période de sécheresse. Par ailleurs, les intrants des cultures commerciales ont été subventionnés ou octroyés simplement par l'État et les sociétés extérieures, dans un contexte d'effort «assistanciel» aux producteurs, comportement qui ne fait que renforcer l'attentisme de la paysannerie. L'État n'a pas pu ou su intervenir pour promouvoir la production vivrière. On a fait des paysans des récipiendaires d'aide en intrants agricoles et non des producteurs. Ceci explique pourquoi le problème numéro un du monde rural demeure l'insécurité alimentaire exacerbée par les grandes sécheresses des années 1970 et 1980.

3.2. ... à une motivation d'autant moins durable que le marché n'existe pas

La valorisation des aménagements permet de mesurer le niveau de motivation des paysans pour l'agriculture irriguée (riziculture et maraîchage). En effet, à l'instar des pays asia-

tiques, on a pensé que l'intensification de l'agriculture par l'irrigation via ce que l'on a appelé la révolution verte (COURADE, 1987), constituait une issue de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Ainsi, l'État et des organismes extérieurs ont doté la province de la Gnagna de 21 barrages dont 11 intarissables. Outre cela, 221 hectares de bas-fond sont aménagés en aval de six réservoirs d'eau artificiels. On y cultive du riz et souvent des légumes avec la possibilité d'effectuer une double campagne au niveau de deux sites. Mais depuis les années 1990, les rendements en riz baissent parce que les coopératives mises en place par les encadreurs agricoles montrent des dysfonctionnements, imputables à un difficile accès aux intrants, à la mauvaise gestion de la ressource eau et aussi à l'impossibilité de contrôler le marché. La motivation des paysans pour la riziculture existe, mais n'a pas été durable faute de prix rémunérateurs pour le travail et les investissements fournis. Dans l'ensemble donc, les réservoirs d'eau restent très peu valorisés en agriculture. Rares sont par ailleurs les cultures de maraîchage pratiquées avec succès en sus ou en lieu et place du riz. De même, la pêche relève d'actions timides et passagères de quelques mareyeurs étrangers à la province.

L'innovation même subventionnée, a encore un prix hors de portée des paysans. ZOUNGRANA (1998) a noté qu'en zone de production maraîchère au Burkina Faso, le coût des intrants représente 51 % du revenu du producteur. Les intrants coûtent donc chers et ceci explique une utilisation bien en-deçà de la norme. Quant à la motorisation - plus de 10 000 francs CFA par heure pour la location d'un tracteur agricole

dans la Gnagna - elle est aussi quasiment hors de portée des agriculteurs. L'embouche des bovins et des petits ruminants pourrait apporter une meilleure sécurisation alimentaire (par l'intégration efficace de l'élevage à l'agriculture et par le relèvement du pouvoir d'achat des producteurs) sous réserve que les équipements et surtout les intrants appropriés (pailles, soude, urée) à la conservation et à la valorisation des résidus de cultures soient disponibles et que les Sous Produits Agro-Industriels (SPA) soient également accessibles aux agro-pasteurs. Finalement, des difficultés à mobiliser les moyens de production alimentaire freinent la dynamique de promotion d'une agriculture à la fois marchande et vivrière.

3.3. Un environnement macroéconomique décourageant

Le secteur agricole qui occupe le premier rang de l'économie du Burkina Faso, a fait l'objet d'attentions particulières par les Autorités lors des concertations avec les partenaires de développement pour la mise en place en 1991, du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), dit aussi programme de réforme des principaux secteurs économiques. Celui-ci s'accompagne de sous réformes tel que le PASA (Programme d'Ajustement du Secteur Agricole) en vue de limiter la vulnérabilité ou de lutter contre l'insécurité alimentaire des populations rurales. La libéralisation de la commercialisation des prix des céréales et des graines oléagineuses, la liquidation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (CSPPA), la privatisation de plusieurs entreprises étatiques agroalimentaires constituent les principales me-

sures mises en œuvre dans le cadre du PAS et du PASA (MA, 1999).

Il faut noter cependant que la politique céréalière atteint fréquemment, à partir des années 1990, son objectif en terme de quantité de production vivrière. Est-ce pour autant que l'environnement économique garantit-il la sécurité alimentaire ? On note malheureusement une vulnérabilité aggravée par le désengagement de l'État du secteur agricole.

Si on considère à nouveau le volet des intrants, le paysan a conscience que le recours aux produits chimiques (engrais et produits phytosanitaires) permet une meilleure fertilisation des sols, protège les cultures contre les parasites, les insectes et relève par conséquent le niveau de rendement agricole. De même, ces produits incitent le paysan à utiliser les variétés culturales à haut rendement en remplacement de celles traditionnelles, rustiques, mais à faible productivité. Il reste que d'une part, le paysan de la Gnagna ne peut plus s'approvisionner en engrais chimiques, en semences améliorées ou en outils agricoles auprès de la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA), le PAS ayant obligé l'État à libéraliser le commerce de ces produits. Dès lors, l'agro-pasteur se retrouve désemparé face aux commerçants qui fixent les prix quand il veut écouler sa récolte ou son animal. D'autre part, le paysan n'est pas équipé en magasins étanches pour le stockage des engrais chimiques alors que les magasins de la DPA sont fermés en attente d'un acheteur. Les locaux répondant à la norme d'étanchéité manquent dans la quasi totalité des 278 villages de la province. Les populations sont pauvres si bien qu'aucun villageois ne peut se construire

un local approprié. Dans d'autres cas, le capital (en espèce ou en nature) existe, mais les tabous sociaux limitent l'initiative. Tout cela renvoie à une situation de fragilité des villageois et constitue finalement un frein à l'initiative privée chère au PASA.

Le problème qui se pose dans la province de la Gnagna et sans doute dans beaucoup d'autres provinces du Burkina Faso, est celui d'un très faible niveau d'organisation paysanne. En effet, on ne rencontre pas dans la province de la Gnagna, selon la DPA, une seule organisation villageoise capable de mettre en place de manière autonome un programme d'activités pour garantir une rentabilité améliorée de la production agricole. Cette inorganisation rend encore plus vulnérables les populations. Le constat final, c'est la rupture totale entre la base et le sommet en matière de compréhension des principes du PASA. La base ne remplit donc pas encore les conditions d'applications du PASA, le premier handicap étant la faiblesse de la structuration du milieu paysan. Le niveau d'instruction formelle et d'alphabétisation est très bas. Ainsi s'inquiète le directeur provincial de l'agriculture : «Comment faire passer les principes du PASA à une population non encore réceptive parce que vivant dans le fléau de l'analphabétisme ? Le PAS et le PASA, c'est encore de la théorie dans la Gnagna». Il convient de renforcer l'éducation de base, d'appuyer la mise en place d'organisations sociales formelles et informelles.

CONCLUSION

Les ressources de production alimentaire sont en effet limitées dans la province de la Gnagna à cause à la fois des cri-

ses climatiques, de la pression humaine et de l'enclavement mais aussi d'une gestion peu efficace des potentialités. Dans une perspective de conservation durable des ressources, la solution à ces défis nécessite une lutte contre la vulnérabilité que vit la population et selon deux axes :

- une prise de conscience de la valeur des connaissances locales qui s'exprime en terme de pratiques et d'organisation. D'un côté les parades traditionnelles (zaï, paillage, engraissement des sols, etc.) doivent en effet être valorisés parce qu'ils permettent une intensification de l'agriculture sans un recours prononcé aux intrants extérieurs. D'un autre côté, les organisations villageoises doivent s'auto-promouvoir par la recherche à l'ouverture. «Il nous faut reconnaître que les paysans disposent déjà souvent d'un grand savoir-faire en matière de gestion conservatoire des eaux et des sols» (AKIBODE, *op. cit.*). On aurait tort d'oublier que la problématique de l'accès aux moyens de production alimentaire nécessite toujours davantage une intégration des savoir-faire locaux dans les projets de développement agricole.

il semble que le désengagement des institutions étatiques sous l'injonction du PAS soit brusque et prématuré puisque les paysans, à cause de leur faible ouverture à l'innovation, ne peuvent pas se substituer aux techniciens agricoles. Des applications du PAS sont donc à réviser si tant est que la finalité de ce programme ne peut être atteinte qu'au prix de «l'artificialisation» du milieu. C'est-à-dire d'une ges-

tion durable des ressources et d'une maîtrise des stratégies de la production agricole pour aboutir à la réduction de la vulnérabilité des populations.

BIBLIOGRAPHIE

- AKIBODE (A.K.), 1998. «Environnement et développement : un couple à priori paradoxal» In : *Environnement et développement en Afrique*. Actes des Premières Journées Géographiques du Togo, Lomé, 10-13 février 1998. Travaux et Recherches Géographiques, n° Spéciale, Université du Bénin - Lomé, 284 p.
- BURKINA FASO, 1991- *Textes portant Réorganisation Agraire et Foncière*, Ouagadougou, 174 p.
- CLUB DU SAHEL, ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE), 1996. *Aide alimentaire au Burkina Faso. Analyse spatiale 1993-1995*. SAH/D (96) 459, Paris, 71p.
- COURADE (G.), 1987 - «Une révolution verte pour l'Afrique ?» *Politique Africaine*, pp : 102-109.
- COURADE (G.), 1998. «Alimentation et politiques agricoles». In : LORIAUX (M.), (dir.) - *Population et développement : une approche globale systémique*. Academia Bruyland/L'Harmattan. Population et Développement, Louvain-la-Neuve/Paris, n°5, 582 p.
- F.A.O. (Organisation Mondiale pour l'Alimentation), 1986. *La pauvreté et la faim. La sécurité alimentaire dans les pays en développement : problèmes et Options. Etude de politique générale de la Banque Mondiale*, Washington, D.C., 77 p.

GASTON (A.), 1992. «Les ressources végétales». In : BOSCH (P.M.), DOLLÉ (V.), GARIN (P.), YUNG (J.M.), (éds), *Le développement agricole au Sahel, Milieu et défis* (T. I). CIRAD, "Documents Systèmes Agraires", n° 17, Montpellier, 342 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (INSD), 1998. *Recensement général de la population du 10 au 20 décembre 1996. Résultats définitifs*, Ouagadougou, 46 p.

JUNCKER (E.), FOREST (F.), REYNIERS (F.N.), 1992. Le climat. In : BOSCH (P.M.), DOLLÉ (V.), GARIN (P.), YUNG (J.M.), (éds), *Le développement agricole au Sahel, Milieu et défis* (T. I). CIRAD, "Documents Systèmes Agraires", n° 17, 342 p.

KAFANDO (T.W.), 1974. Les perspectives de 1960-1975. *Notes et documents voltaïques, Centre voltaïque de la*

recherche scientifique, N. S., Ouagadougou, pp : 3-28.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1997 - *Stratégie opérationnelle de croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Document d'orientations stratégiques à l'horizon 2010*, Ouagadougou, 22 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE/PNUD/FAO, 1999 : *Stratégie nationale de sécurité alimentaire. Rapport de synthèse, version provisoire*, Ouagadougou, 76 p.

OUEDRAOGO (M.), KABORE (V.), 1996 - Le zaï, technique traditionnelle de réhabilitation des terres au Yatenga (Burkina Faso). In : REIJ (C.), SCOONES (I.) et TOULMIN (C.), (dir.) - *Techniques traditionnelles de conservation de l'eau et des sols en Afrique*. Karthala, Paris, 355 p.

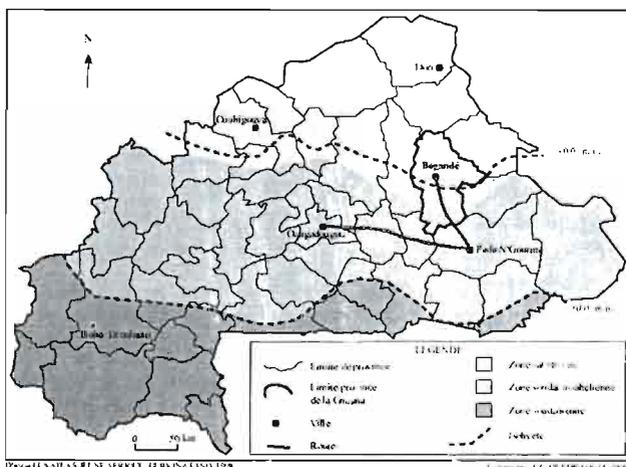
RAYNAUT (Cl.), 1997. La question démographique au Sahel : du global au local. In :

RAYNAUT Cl. (dir.), *Sahels, diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*. Karthala, Paris, 431 p.

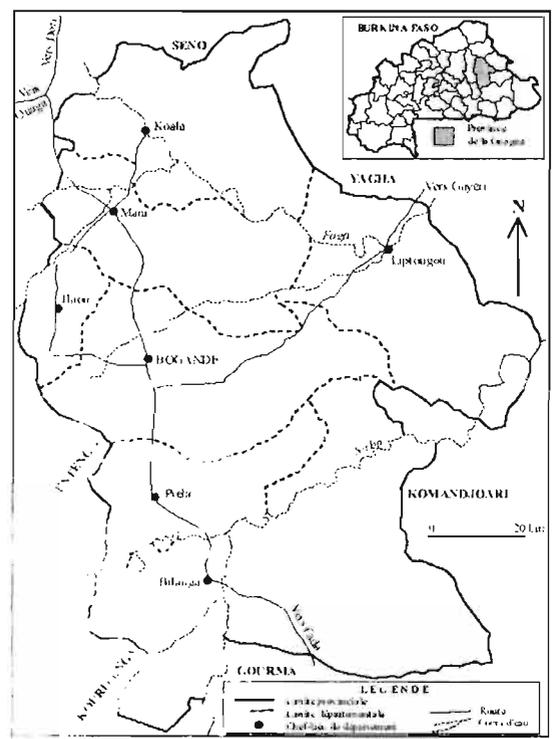
REMY (G.), 1967 - *Yobi, étude géographique du terroir d'un village gourmantché de Haute-Volta*. Mouton et Co., Maison des sciences de l'Homme, Paris, 100 p.

SAWADOGO (R.C.), 1974. La politique de développement agricole en Haute-Volta : Hier et aujourd'hui. *Notes et documents voltaïques, Centre voltaïque de la recherche scientifique*, N. S., Ouagadougou, pp : 41-57.

ZOUNGRANA (T.P.), 1998. Enclavement et développement des cultures irriguées au Burkina Faso. In : *Aspects du développement économique dans un pays enclavé : le Burkina Faso*. Collection «Pays enclavés», n° 9, Centre de recherches sur les Espaces Tropicaux (CRET), Bordeaux III, pp : 25-48



Carte 1 : LOCALISATION DE LA PROVINCE DE LA GAGNA



Carte 2 : Présentation de la province de la Gagna